

Communiqué sur la circonstance spécifique MICHELIN - INDE

24 septembre 2013

**Point de contact national français
chargé du suivi des principes directeurs de l'OCDE
à l'intention des entreprises multinationales**

Le Point de contact national (PCN) pour la mise en œuvre des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales a été saisi le 9 juillet 2012 par cinq plaignants regroupant quatre organisations non gouvernementales et associations indiennes et française et un syndicat français, concernant l'implantation du Groupe MICHELIN en Inde dans l'Etat du Tamil Nadu. Il s'agit de la Tamil Nadu Land Rights Federation (Inde), de l'association des habitants du village de Thervoy, SANGAM (Thervoy Grama Makkal Nala Sanga, Inde), de l'ONG le CCFD-Terre Solidaire (France), de l'association SHERPA (France) et du syndicat la Confédération Générale du Travail (France).

A l'issue de son examen de cette circonstance spécifique, et au vu de la communication mise en ligne aujourd'hui par les plaignants, le PCN se réunira vendredi 27 septembre prochain et publiera son communiqué à l'issue de sa réunion.